

Délibération 2019 CS 13 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : MISE EN CONFORMITE DES DISPOSITIONS RELATIVES AU COMPTE EPARGNE TEMPS

L'an deux mille dix-neuf et le 26 février à 15 h 30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 20 février se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Madame Dominique SANTONI. Le quorum était atteint avec 61 présents (43) ou représentés (18) pour 51 requis.

Etaient présents :

Mesdames Gaëlle LETTERON, Marie-Christine KADLER, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Nadine SARTO-BARANCOURT, Claire ARAGONES, Jacqueline COMBE, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Mireille BOR, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Dominique SANTONI, Roselyne GIAI-GIANETTI, Paule DAPRES

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Philippe ROUX, Jacques ARUTUNIAN, André BERGER, Christian AUTARD, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Grigori GERMAIN, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Claude BADO, Alain CAHOUR, Bernard LABBAYE, Pierre PELLEGRIN, Alain DEILLE, Max FAYET, Pierre BENAS, Philippe BRESSANGE, José DEVAUX, François DUPOUX, Gérard MATHERON, Jean-Pierre PEYRON, Ludovic BONNET, José YEVENES, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON, Christian CHENEZ, Paul FABRE

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Christiane NAJI à Mickael CAVALIER
Anne-Cécile REUS à Gaëlle LETTERON
Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD
Anne-Marie CHEYREZY à Alain DEILLE
Marie-Claire FEREOUX à José DEVAUX
Elisabeth AMOROS à Serge SARDELLA
Jacqueline BOUYAC à Roselyne GIAI-GIANETTI
Noëlle TRINQUIER à Dominique SANTONI
Nadine CURNIER à Christian CHENEZ
Nathalie CZIMER-SYLVESTRE à Stéphane SAUVAGEON

Messieurs

Fernand PEREZ à Yolande PRIMO
Didier PERELLO à Nadine SARTO-BARANCOURT
Bernard FRAYSSINET à Geneviève JEAN
Patrick ANDRE à Claude BADO
Christian RUFFINATO à Jacqueline COMBE
Philippe DAUMAS à Paule DAPRES
Gilles MOYNE à Mireille BOR
Philippe BLACHERE à Gérard MATHERON
Frédéric SACCO à Paul FABRE

Etaient excusés :

Mesdames Pierrette FRIMAS

Messieurs Georges DE VALENCE, Alain SAGE, Laurent BOSSUT, Pierre POURCIN, Julien AUBERT

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

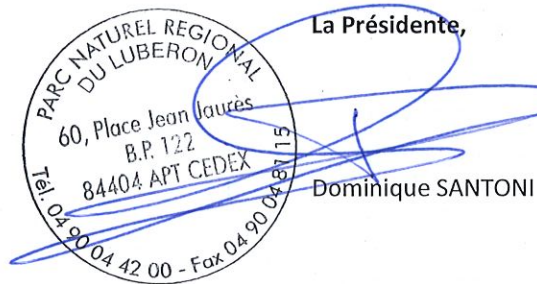
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n°85-1250 du 26 novembre 1985 relatifs aux congés annuels des fonctionnaires territoriaux ;
Vu le décret n° 2004-878 du 26 août 2004 relatif au compte-épargne temps dans la fonction publique territoriale, modifié par le décret n°2010-531 du 20 mai 2010 ;
Vu la délibération du Comité syndical du 18 novembre 2008 portant sur la mise en place du compte épargne temps ;
Vu la circulaire ministérielle n°10-007135-D du 31 mai 2010 relative à la réforme du compte épargne temps dans la fonction publique territoriale ;
Vu l'ordonnance n°2017-543 du 13 avril 2017 portant diverses mesures relatives à la mobilité dans la fonction publique ;
Vu l'avis de la commission Finances, Administration, Ressources Humaines, Evaluation de la Charte et observatoire territoire du 24 octobre 2018 ;
Vu l'avis du comité technique du 27 novembre 2018 ;
Considérant que toutes les dispositions de la délibération du 18/11/2008 relatives au compte épargne temps ne reposant plus sur une base juridique sont abrogées ;
Considérant qu'il convient de mettre en conformité les dispositions relatives au compte-épargne temps ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à la **majorité avec une abstention** :

- **ADOpte** les dispositions telles que définies dans le règlement interne du compte épargne temps
- **APPROUVE** les nouvelles dispositions relatives au compte épargne à compter du 01 mars 2019 au sein du syndicat mixte Parc naturel régional du Luberon.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,
Dominique SANTONI



PARC NATUREL REGIONAL
DU LUBERON
60, Place Jean Jaurès
B.P. 122
84404 APT CEDEX
Tel: 04 90 04 42 00 - Fax 04 90 04 87 15